

OBJECTIFS

Crée une base de données produits pour établir une base tarifaire. Connaître les taux de taxation des produits de l'entreprise, en mesurer l'impact sur la rentabilité. Appréhender les formalités préalables (licences, normes). Mesure de politique commerciale, prohibition et restrictions.

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables douane
Déclarants en douane
Responsables transports internationaux
Responsable service ADV Export

PRÉ-REQUIS

Aucun

1 jour

PROGRAMME

I – Les bases juridiques

- L'organisation Mondiale du Commerce – OMC
- L'organisation Mondiale des Douanes – OMD

II – Le Système Harmonisé 2022

- La convention sur le Système Harmonisé
- Les recommandations de l'OMD
- La nomenclature du SH 2022

-Généralités

-Amendements complémentaires pour 2023

- Le Système Harmonisé et les règles d'interprétation

-Nomenclature structurée

- La Nouvelle nomenclature combinée 2022

-Des règles générales pour l'interprétation du système

-Les règles relatives aux droits

-Les règles communes à la nomenclature et aux droits

-Les dispositions spéciales

- La Concordance SH
- Le Tarif Intérieur Commun – TARIC - et l'Union Européenne

III – Travailler avec RITA

- PRODOU@NE
- RITA – tarif douanier communautaire et national
- Exercices et mise en pratique de classement de marchandise

IV – Le Renseignement Tarifaire Contraignant – RTC

- Le RTC et le classement tarifaire
- SOPRANO

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATION

Vidéo projecteurs + une liaison Internet. Support de cours en PP. Remise d'un fichier PDF de la formation au participant. Evaluation des connaissances avec un QCM de fin de séance.

Nota : Ce programme correspond uniquement à une prestation de formation